



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 septembre 2001  
Français  
Original: anglais/français

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 4365<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 5 septembre 2001 et consacrée à l'examen de la question intitulée « La situation concernant la République démocratique du Congo », le Président du Conseil de sécurité a fait la déclaration suivante, au nom du Conseil :

« Le Conseil de sécurité se félicite du succès de la réunion préparatoire du dialogue intercongolais tenue à Gaborone du 20 au 24 août 2001.

Le Conseil réaffirme son ferme soutien au dialogue intercongolais et aux efforts déployés sur le terrain par le Facilitateur et son équipe. Il lance un appel à toutes les parties congolaises pour qu'elles continuent de coopérer entre elles et avec le Facilitateur, dans l'esprit constructif de Gaborone, afin d'assurer le succès du dialogue intercongolais qui doit débiter le 15 octobre 2001 à Addis-Abeba.

Le Conseil souligne qu'il importe que le dialogue soit exempt de toute ingérence extérieure, ouvert, représentatif et sans exclusive, et insiste sur la nécessité de veiller à ce que les femmes congolaises soient convenablement représentées dans le processus.

Le Conseil encourage les donateurs à continuer à apporter leur appui au Facilitateur du dialogue intercongolais et, le moment venu, à apporter leur soutien au processus de mise en place d'un nouvel ordre politique en République démocratique du Congo.

Le Conseil demande instamment à toutes les parties à l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka de veiller à l'exécution rapide de l'Accord dans son intégralité, désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et réinstallation des groupes armés et retrait des forces étrangères compris. »

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.